

# Lettre de mon Mougins



jeudi 15 janvier 2004

Numéro 5

## Edito

**Intercommunalité,  
Plan Local d'Urbanisme,  
les contours du Mougins des 20 ans à venir  
se décident.  
Se décideront-ils sans nous ?**

## SOMMAIRE

	page
Editorial	1
Protégeons nos enfants	2
Régionales 2004, votez !	2
P.L.U., pour que, demain, notre ville nous ressemble	3
Bilan de mi-mandat de nos conseillères municipales	4
Bulletin d'adhésion - soutien	4

C'est parce qu'un groupement de Mouginois ne le veut pas que l'association « Ensemble, Vivre Mougins » s'est constituée en juin 2001.

- pour que votre quartier (Mougins le haut, Campelières, Saint Martin, ...) ne soit pas laissé pour compte et ne se transforme pas en cité dortoir mais en véritable lieu de vie où commerces, écoles et loisirs voisinent en harmonie
- pour que les actifs trouvent des logements à leur mesure et des emplois de proximité,
- pour que la pénurie de logements sociaux cesse et ne donne pas naissance à des ghettos sociaux comme le sont la Zaïne ou l'Ariane,
- pour que nos trottoirs ne soient plus systématiquement sacrifiés au profit des routes et des parkings,
- pour que les transports en commun soient ponctuels, en quantité et à des prix réellement incitatifs,
- pour que la ligne SNCF Cannes Grasse, véritable alternative à l'asphyxie routière, soit rétablie,
- pour que la vie culturelle et l'animation de Mougins ne se réduisent pas à celle du village,
- pour que l'aéroport de Cannes Mandelieu stoppe son développement,
- pour que les grandes orientations de la municipalité ne soient pas des choix solitaires mais des décisions concertées précédées de véritables débats,
- pour que Mougins ne reste pas un simple satellite des communes voisines ni ne se recroqueville dans un splendide isolement de nantie

C'est pour tenter d'infléchir l'autocratie de notre municipalité, c'est pour pallier son absence de vision à long terme, c'est pour créer des cœurs de villes dans les quartiers que nous vous invitons à

**nous rejoindre le vendredi 23 janvier prochain à 19h30, salle de l'Aubarède,  
afin de débattre du scénario de P.L.U. que notre association proposera,  
nous soutenir en adhérant à l'association (bulletin d'adhésion en dernière page de ce journal)**

A tous, nous souhaitons une excellente année 2004

Didier SAPANEL

# PROTEGEONS NOS ENFANTS

Dans le cadre de la lutte contre la violence routière, nous avons sollicité l'accord du Maire de Mougins, Monsieur Richard Galy, pour mettre en place un programme d'intervention auprès des enfants des maternelles de la commune pour l'éducation au respect des règles de base de la sécurité en voiture.

Ce projet s'il est mis en oeuvre, se fera avec le concours de La Ligue contre la violence routière qui a déjà mené ce type de formation dans d'autres villes et celui des enseignants. Nous souhaitons, par ailleurs, que la Police Municipale de Mougins, participe à ces formations en apportant son savoir-faire en matière de prévention ainsi que les sapeurs pompiers dont le rôle est primordial en cas d'accident majeur.

Nous sommes tous concernés, notre responsabilité est engagée et va bien au-delà des idéologies partisans, même si la prévention et l'apprentissage de la citoyenneté, plus que la répression, relèvent de la volonté politique.

Un enfant accidenté sur deux l'est en tant que passager d'une voiture.  
PROTEGEONS LES  
L'INSECURITE ROUTIERE NE PASSERA PAS PAR NOUS

Micaëla DARMON-VASSILEFF  
Conseillère Municipale  
*Liste Gauche Plurielle, Ecologiste et citoyenne*

## Régionales 2004, votez !

Les électeurs de la région PACA iront aux urnes le 21 et le 28 mars 2004 pour renouveler le Conseil Régional.

La Gauche, majoritaire au Conseil, aura fort à faire avec l'UMP revancharde et le FN impatient. La lutte sera âpre et le scrutin serré.

L'enjeu est de taille avec une plus grande décentralisation préconisée par l'Europe et imposée par le Gouvernement.

La PACA est la 3<sup>ème</sup> Région la plus riche de France. Son développement démographique est le plus important du pays. Certaines compétences nationales (santé, éducation, transport) vont être transférées progressivement de l'Etat aux Régions et les budgets ne suivront pas. Le pouvoir du Conseil Régional va augmenter compte tenu du désengagement de l'Etat. La Région riche aura beaucoup plus de chance d'honorer son engagement vis-à-vis du citoyen que la Région pauvre qui aura du mal à boucler son budget. Malheur aux plus déshérités ! De grands groupes financiers vont s'emparer des secteurs laissés vacants par l'Etat. Le passage obligé par notre Région de l'espace Sud Européen à l'espace Méditerranéen en fait un carrefour stratégique suscitant bien des convoitises.

Face à de tels enjeux, notre Région ne peut plus être gérée comme auparavant. Il est impératif d'associer à l'élaboration des grands projets le plus grand nombre possible de citoyens.

L'Union à Gauche, malgré ses divergences, est la seule à proposer cette réelle participation citoyenne.

**Alors, en mars prochain, votez**

# P.L.U., pour que, demain, NOTRE ville nous ressemble

Poussé par des contraintes légales, la municipalité se trouve dans l'obligation de dresser un état des lieux de la ville et de proposer un scénario pour son évolution sur les 20 ans à venir. Elle a donc réalisé en 2002 un diagnostic et a provoqué 5 réunions publiques dites « de concertation » dans les différents quartiers de la ville afin de connaître l'avis de la population sur l'évolution de leur ville.

Le constat :

Une circulation routière asphyxiant la ville (transit important) ; une absence de centre ville ; une pénurie de transports en commun ; des équipements collectifs disséminés sur le territoire sans accès par les transports en commun ; un déficit de logements pour les actifs et de logements sociaux (490 logements vacants (en diminution), 1453 résidences secondaires (stable), 6575 résidences principales (en augmentation)) ; ceux qui habitent à Mougins n'y travaillent pas et ceux qui y travaillent n'y habitent pas ; 4% de surface agricole en réduction constante (seulement 27 emplois agricoles) ; rivières et cours d'eau presque tous « enterrés » ; diversité des sources d'emploi en réduction constante ; expansion et pénurie de foncier des communes limitrophes du littoral couplé à une forte progression des activités en particulier touristiques et de congrès.

Face à un tel constat la Municipalité n'a émis que des suggestions sur Mougins centre et Mougins le Haut / Bréguières.

Pour Mougins centre : création d'un boulevard urbain depuis le rond-point de Tournamy jusqu'au carrefour de Juyette. Ce boulevard serait bordé de commerces et de restaurants. Une montée vers Mougins Village est évoqué sans plus de précision.

Pour Mougins le Haut : de toutes façons, tout est figé par la ZAC et pour d'autres raisons pour les Bréguières. Néanmoins, lorsque la situation sera débloquée, il est prévu de créer aux Bréguières une zone d'activité. Que comportera-t-elle ? Sans doute des entreprises de façon à engranger de la taxe professionnelle... Dommage pour les habitants de Mougins le Haut qui aurait souhaité des espaces commerciaux, de loisir et de culture, une école et des espaces verts où auraient pu jouer leurs enfants.

Globalement, la municipalité remet à demain et ne présente que des projets anciens depuis longtemps connus.

Nous savons qu'une municipalité n'est pas totalement libre, et que tout P.L.U dépend aussi de contraintes et de préconisations extra-municipales : D.T.A., S.C.O.T., S.R.U., intercommunalités.

Cependant, rien n'empêche d'affirmer de grands principes en lien avec la volonté politique de la commune, par exemple :

- Principe de densification de l'habitat de préférence le long des axes routiers, pour favoriser les transports en commun et les déplacements pédestres.
- création de « cœurs de quartiers » avec des zones de commerces, d'animation, des squares, pour multiplier les lieux de vie, et créer des emplois.
- Augmentation volontariste de la proportion des logements pour les actifs, en général et des logements sociaux, en particulier, y compris en favorisant la réhabilitation de l'habitat ancien, et en prenant toutes mesures pour stopper la spéculation foncière.
- Prévoir des transports en site propre partout où c'est possible.

Ce sont ces principes, qui seraient à débattre en réunion publique, pour parvenir à élaborer collectivement des projets précis, et ainsi construire « la commune dont nous rêvons. ».

Ce débat, nous le demandons pour l'instant sans succès à la Municipalité qui ne nous en propose aujourd'hui qu'un simulacre. Les parties prenantes n'ont pas été associées à l'élaboration du projet. La consultation n'a fait ressortir que les desiderata des habitants mais nullement une vision à long terme de la ville. Pourtant, c'est en début d'année que le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera voté en Conseil Municipal. C'est ce plan qui engagera l'avenir de notre ville, bien plus que le PLU qui n'en sera que l'expression applicative, un peu à la manière d'un décret d'application par rapport à une loi. Comment et sur quels critères les Conseillers Municipaux pourront-ils juger et dans quelle mesure les propositions des habitants y seront-elles intégrées ?

Il est plus que probable, que ce Conseil suivra le projet présenté par le Maire sans se poser davantage de question. Nous, « Ensemble, Vivre Mougins », c'est cela que nous refusons.

# Bilan de mi-mandat de nos conseillères municipales

En étant élues les seules représentantes de la Gauche mouginoise, nous avons pris l'engagement d'être des opposantes constructives, c'est à dire ne pas nous arquer sur des positions purement négatives.

Nous aurions souhaité être membre de plusieurs commissions mais suite au règlement intérieur choisi par la majorité, seule Michèle Pastorelli participe à la Commission des travaux et aux réunions de la SEMCAM. La majorité n'a pas tenu sa promesse de nous inviter, même à titre d'auditeur, à d'autres commissions.

Comme nous l'avons dit lors de notre premier compte-rendu, c'est dans ce contexte qu'il nous a fallu prendre nos marques et nous faire respecter.

Nous avons été aidées en cela par l'existence de l'association et les préparations collectives du Conseil mensuel qui nous ont permis de préparer nos interventions et ainsi d'être entendues.

L'ordre du jour de ces conseils nous parvient 5 jours (délai légal) à l'avance, quelque soit leur importance ; les délibérations sont présentées en notes succinctes selon les services dont elles émanent et sans restituer le projet global. Nous avons toujours une vision parcellaire des choses.

Cependant, nous pouvons nous déterminer selon quelques grands principes que nous n'avons jamais reniés.

C'est ainsi que nous nous abstenons sur tous les budgets, qu'ils soient principaux ou spécialisés, primitifs ou supplémentaires puisque nous ne participons pas à leur élaboration.

Pour tout ce qui semble relever de l'environnement, nous appliquons le principe de précaution.

Les délibérations sociales sont réduites à leur strict minimum puisque tout est géré par le CCAS.

Dans le domaine des Ressources humaines, nous avons en général voté les promotions et les embauches ; les modifications statutaires légales ayant été acceptées par les commissions paritaires ; tout ce qui nous semblait aller dans le sens d'une amélioration des conditions de travail.

Nous sommes cependant soucieuses du recours fréquent aux emplois précaires pour des postes peu spécialisés.

Malgré un souci de légalisme, la démocratie formelle n'a pas toujours été respectée (vote de délibération avant la fin de l'enquête publique ; signature de charte avant acceptation du conseil municipal) et la démocratie réelle n'est qu'un vœu pieux.

C'est ainsi que nous avons dû exiger notre espace de parole dans Mougins Info, ce qui nous a été finalement accordé.

L'un de nos premiers articles a concerné la « Maison pour tous » : sous couvert de remaniements administratifs, le fonctionnement autonome comme les emplois de la seule structure culturelle populaire sont mis en danger.

Un autre article concerne le PLU : l'état diagnostic a été très peu divulgué et si les réunions publiques ont été nombreuses, elles n'étaient guère porteuses de projet collectif.

C'est ce qui a amené l'Association « Ensemble, vivre Mougins » à s'emparer du sujet.

En conclusion, il est certain que les élues isolées ne peuvent rien. Nous ne poursuivrons la tâche que nous nous sommes fixée et que vous nous avez confiée que si nos informations sont relayées par un travail collectif. Nous avons besoin de toutes les compétences et c'est pourquoi nous vous sollicitons pour travailler avec nous pour la mise en œuvre d'une réelle démocratie participative dans notre commune.

Micaëla DARMON et Michèle PASTORELLI  
Conseillères Municipales

## Je résiste, donc je suis



### Bulletin d'adhésion – soutien 2004

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél dom : \_\_\_\_\_ tél trav : \_\_\_\_\_ fax : \_\_\_\_\_

Tél port : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

**La cotisation à l'association pour l'année 2004 est fixée à 20 Euro (soutien à l'association : 10 Euro)**

Les règlements par chèque bancaire sont à faire à l'ordre de « Ensemble, vivre Mougins »

et à adresser au siège de l'association dont l'adresse figure ci-dessous. Soutien ou adhésion donnent droit au journal de l'association.